

DHL Express

FACTURE DE DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION



TEKNI-PLI
13 C RUE DE CLOS SAINT-JOSEPH
14320 SAINT MARTIN DE FONTENAY
FRANCE

Numéro de Facture: CAS1878717
Numéro de Compte: DUTYFRCSH
N° de TVA:
Date de Facture: 31-03-2026

Page: 1 sur 2

Pour vos Réclamations

Ligne professionnels: +33 (0) 8 25 27 01 52
Ligne particulier: +33 (0) 4 26 70 02 97
Fax: +33 (0) 1 49 93 21 12
E-mail: compta@dhl.com

Types de Taxes/Charges	Montant	TVA Code	Montant Total TTC
Autres Taxes	0.00	Z	
Droits de Douane	36.00	Z	36.00
TVA à l'importation	0.00	Z	
Montant Total des Surcharges	16.67	3.33	20.00

Nombre de Déclarations: 1

Montant Total 52.67 3.33 56.00

Détail Surcharges	Montant Total	Code
Frais additionnels de dédouanement	16.67	C

Montant Total des Surcharges 16.67

Détail TVA	Montant Total
Code Article TVA Taux Montant taxable TVA	
C TVA à taux normal - 20% 20.0% 16.67 3.33	
Z DUTY - VAT 0.0% 36.00 0.00	
Total TVA	3.33

Merci de bien mentionner notre N° de facture dans
vos détails de paiement a envoyer a avisvirement@dhl.com

Pour de plus amples informations, se référer à notre rubrique Services en ligne sur www.dhl.fr

PAIEMENT COMPTANT A RECEPTION DE FACTURE	Montant H.T.	TVA	Montant Total TTC
Montant Total (EUR)	52.67	3.33	56.00

DHL International Express (France) SAS, Immeuble Le Mermoz, 53 Avenue Jean Jaurès CS 80014, 93351 LE BOURGET CEDEX
S.A.S. au capital de 19.347.230 Euros, 494 956 774 RCS Bobigny. NAF 4941A, Code TVA FR 57 494 956 774

Paiement par virement: BNP Paris Est Entreprises Code Banque: 30004 Code Agence: 02516 Compte No 00010326912 Clef RIB 44
IBAN: FR76 3000 4025 1600 0103 2691 244 BIC: BNPAFRPPPEE
NO AGREMENT FRET EXPRESS: E0011-Agrement de commissionnaire en douane numero A5237

Le défaut de paiement de cette facture après mise en demeure de payer entraîne la déchéance du terme.
En cas de contestation, seul le Tribunal de Commerce de Paris est compétent.

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de non respect de la date de règlement indiquée ci-dessus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros et des pénalités de retard, calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.
Exonération de TVA selon art. 44 et 196 de la directive 2008/8 CE et art 262 I du CGI

Justificatif douanier et fiscal DA 98-207 du 23/11/98 (BOD 6304)

TVA RECUPERABLE: ART 271 DU CGI somme avancée à l'administration des douanes, par DHL, pour votre compte

Les documents d'importations sont disponibles sous un délai de 48H.